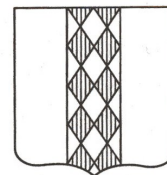




Moulézan Infos



Blog mairie: <http://blog-mairiemoulezan.com>
Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

Page 1

Le mot du maire

Le 8 mai sera l'occasion de nous retrouver pour la cérémonie traditionnelle au monument aux morts et à l'apéritif convivial qui suivra. Nous en profiterons aussi pour accueillir les familles arrivées au village depuis le début de l'année si elles nous font le plaisir d'être parmi nous ce jour là. Je souhaite aussi que beaucoup d'enfants du village accompagnent leurs parents à cette cérémonie. Il est de notre devoir de leur transmettre, au fil des ans, la signification de cette commémoration.

Le mois de mai est aussi celui du renouveau, du retour des beaux jours, du réveil de la nature. Nos agriculteurs auront beaucoup de travail dans les champs et les vignes. Au village, les cantonniers remettent en état la voirie, débroussaillent et désherbent, plantent...

En mai démarrera aussi la construction de notre future station d'épuration. La première réunion de lancement du chantier a eu lieu vendredi 26 avril en mairie et sur le terrain. Dans un premier temps, en mai, il s'agira de vider la lagune, de l'assécher et d'utiliser les boues pour fertiliser les sols des agriculteurs de la commune. Parallèlement, à partir de juin, les travaux de terrassement commenceront. Vous serez tenu informés régulièrement de l'avancement de ce chantier important. Prochainement j'organiserai une réunion publique et on vous expliquera, en détail, la nature des travaux et le fonctionnement de l'ouvrage.

Mais, ces derniers jours d'avril, notre communauté a malheureusement déploré la disparition de deux de ses membres. Madame Froger Dolorès et Monsieur Maurin Yvon nous ont quittés, tous deux trop jeunes. Nous étions nombreux à accompagner leurs familles dans cette épreuve et j'ai une pensée toute particulière pour leurs familles. Je souhaite aussi à toutes les personnes gravement malades de notre village d'aller mieux. Plus que jamais ces événements nous incitent à profiter de chaque moment de chaque jour.

Vous le verrez en lisant ce bulletin, le mois de mai sera riche en manifestations de toutes sortes. Appartenir à un village c'est aussi participer, lorsqu'on le peut, aux diverses activités qui rythment sa vie. C'est un excellent moyen d'intégration pour les nouveaux arrivants et la meilleure façon de mieux se connaître.

La vie au village ne peut cependant occulter l'actualité qui reste bien morose. Bien sûr, rien n'est parfait en ce monde, mais il faut bien avouer que notre société ne va pas bien. Elle se caractérise de plus en plus par l'égoïsme qui incite au repli sur soi et à l'individualisme. Que nous dit le suicide dans la garrigue de ce couple âgé et surendetté? Que dit de ceux qui nous gouvernent le strip-tease fiscal qui a identifié 8 millionnaires parmi les 38 ministres, pour quelle leçon utile? Que montre la morale politique vacillante d'un ministre du budget tricheur et menteur? Que craindre des bombes sur la ligne d'arrivée du marathon de Boston? Que penser du mariage pour tous réduit à une ligne de front politique? Où est l'équilibre entre une justice en mal de budget et les 800 000 € dépensés pour le procès des prothèses mammaires à Marseille? Que craindre de ces jeunes qui achètent des armes de guerre et les utilisent dans la rue?...etc. On pourrait longuement multiplier ces interrogations.

Les thaïlandais disent que « le mille-pattes ne s'arrête pas pour une patte boiteuse ». Espérons qu'avec la belle saison revenue le mille-pattes retrouvera le goût du rythme et que chaque patte entendra qu'elle dépend des autres autant que les autres dépendent d'elle. Espérons que le mille-pattes lui-même reprenne conscience d'une nécessaire volonté commune car sinon il risque de s'arrêter et de ne jamais repartir. Continuons, au sein de notre village, à bien vivre, à profiter du cadre de vie qui nous est offert dans la meilleure harmonie possible. Chacun d'entre nous est concerné.

Bien à vous, très cordialement
Pierre Lucchini

Tradition: Le muguet du 1er mai

Le 1er mai, la tradition populaire veut qu'on offre un brin de muguet en guise de porte-bonheur pour l'année à venir. On fait remonter cette tradition du muguet du 1er mai à la Renaissance, Charles IX en ayant offert autour de lui en 1561 comme porte-bonheur. Ce n'est qu'au début du XXe siècle qu'il sera associé à la Fête du travail. En 1890, lors des premiers défilés, les manifestants portaient un petit triangle rouge, symbole de la division de la journée de travail en trois parties (huit heures de travail, de sommeil et de loisirs). Ce triangle rouge a ensuite été remplacé par une fleur d'églantine, fleur traditionnelle du nord de la France et symbole de la foi en la Révolution.

C'est en 1907 que le muguet, symbole du printemps en de l'Ile-de-France, a remplacé l'églantine : le brin de muguet était alors porté à la boutonnière avec un ruban rouge.

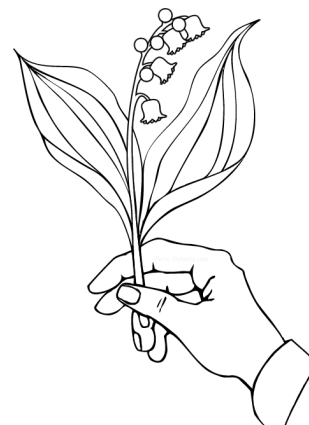
Dès lors, il est devenu habituel d'offrir un brin de muguet le jour de la Fête du Travail. Ce jour-là, une tolérance de l'administration fiscale permet aux particuliers et aux organisations de travailleurs de vendre des brins de muguet sans formalités ni taxes.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Tradition: Le muguet du 1er mai</i>	1
<i>Dictons de mai</i>	1
<i>Spectacles et cinéma en mai</i>	2
<i>Bloc notes</i>	2
<i>Journée du jeu</i>	2
<i>Commémoration du 8 mai 1945</i>	3
<i>Villages fleurs</i>	3
<i>Infos élections municipales</i>	3
<i>Énigme du mois</i>	3
<i>Infos mairie</i>	3
<i>Annuaire</i>	4
<i>Carnet</i>	4
<i>Infos utiles</i>	4

Dictons de mai

- En mai, blé ou vin naît.
- Pluie du premier mai, sécheresse le reste de l'année.
- Les trois saints de glace, saint Marmert, saint Servais, saint Pancrace, de leur passage en mai, laissent souvent des traces.
- En mai, fais ce qu'il te plaît.
- Si le dicton dit vrai, méchante femme s'épouse en mai.
- Au premier jour de mai, blanche gelée tue les fruits de l'année.
- Telles brumes en mai sont, telles pluies en août seront.
- Tant que mai n'est au vingt huit, l'hiver n'est pas cuit.
- Plus mai est chaud, plus l'an vaut.
- Fraîcheur et rosée de Mai, vin à la vigne et foin au pré.



Spectacles sur le territoire en mai

Parle moi d'amour au foyer de LA ROUVIERE le vendredi 3 mai 2013 à 21 h.

Deux personnages dont l'agressivité ira crescendo tout au long de la pièce, un couple qui, au retour d'une soirée mondaine, règle ses comptes sans limites.

Chenille mon amour au foyer de ST-GENIES le dimanche 26 mai 2013 à 17 h.

Un matin comme les autres deux jardinières se retrouvent dans leur potager pour travailler. Elles se retrouvent tout à coup nez à nez avec une chenille. Spectacle pour enfants.

Visages au foyer de DOMESSARGUES le vendredi 31 mai 2013 à 21 h.

Une danse sculptée d'images et d'expressions, une réflexion sur le paraître, accompagnées de poésie et d'humour sur des musiques d'ici et d'ailleurs.

Prix d'entrée pour ces spectacles: 3 € / Gratuit pour enfants et étudiants.

Cinéma itinérant en mai

Le monde fantastique d'Oz: Lorsque Oscar Diggs, un petit magicien de cirque sans envergure à la moralité douteuse, est emporté à bord de sa montgolfière depuis le Kansas poussiéreux jusqu'à l'extravagant Pays d'Oz, il y voit la chance de sa vie. Tout semble tellement possible dans cet endroit stupéfiant composé de paysages luxuriants, de peuples étonnants et de créatures singulières ! Même la fortune et la gloire ! Celles-ci semblent d'autant plus simples à acquérir qu'il peut facilement se faire passer pour le grand magicien dont tout le monde espère la venue. Seules trois sorcières, Théodora, Evadora et Glinda semblent réellement douter de ses compétences... **Le samedi 4 mai 2013 à 20h30 au foyer de Domessargues en 3D.**

Les Croods: Lorsque la caverne où ils vivent depuis toujours est détruite et leur univers familial réduit en miettes, les Croods se retrouvent obligés d'entreprendre leur premier grand voyage en famille. Entre conflits générationnels et bouleversements sismiques, ils vont découvrir un nouveau monde fascinant, rempli de créatures fantastiques, et un futur au-delà de tout ce qu'ils avaient imaginé. Les Croods prennent rapidement conscience que s'ils n'évoluent pas... ils appartiendront à l'Histoire. **Le samedi 25 mai 2013 à 20h30 au foyer de Moussac en 3D.**

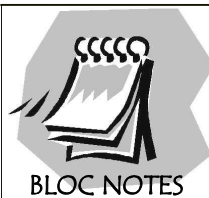
Prix d'entrée cinéma: 5 € pour les films 3D

Fête de la Vigne et du Vin

Elle aura lieu **samedi 4 mai 2013 à la Manade Vidal à Sérignac**. 11h00: Ferrade; 12h00 Abrivado; Apéritif; 13h00: Repas (16€/personne-8€/enfant moins de 10 ans)-Plat principal: Paëlla.

16h00: Abrivado.

Organisée par les vignerons des coteaux de la Courme.



✓ Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale mercredi 8 mai à 11h00 devant le monument aux morts.

✓ Dates du prochain passage de la société OCEAN dans le village pour le nettoyage et le **lavage des rues** (le matin):

Vendredi 6 mai. **Eviter de stationner le long des rues du village et privilégier les parkings. Merci.**

✓ **Vide grenier** de l'Association des Parents d'Élèves le dimanche 19 mai à Domessargues.

✓ **Le livre photo communautaire** est disponible à la vente au prix unitaire de 10 Euros. Un exemplaire est en démonstration à la mairie. Passez le feuilleter et faire votre commande.

✓ **Journée Info Vacances** le mercredi 10 avril à St-Génies (voir ci-contre)

✓ Inscriptions pour les **vacances de printemps** 3/5 ans; 6/11 ans et 12/17 ans à partir du 12 avril.

Espace Jeunes. 4 rue Diderot. 30190 Saint Geniès de Malgoirès
04 66 63 01 11 / 06 34 52 40 91 leinsgardonnenque@francas30.org

✓ **Après-midi « Fête des mères »** au club du 3ème âge le mercredi 22 mai.

✓ **Fête de la vigne et du vin** le samedi 4 mai organisée par « Les coteaux de la Courme » (Voir ci-dessous).

✓ **Rando VTT de la Communauté de Communes** le 19 mai... Entraînez-vous!

✓ **La ludothèque** sera au foyer de Moulézan du mardi 28 mai au samedi 1er juin. Mardi: 16h-18h45. Mercredi et samedi 10h-12h et 14h-18h45. Jeudi: 10h-12h et 16h-18h45. Vendredi: 16h-18h45.

✓ **Journée du jeu** à Domessargues le dimanche 12 mai.

La mairie sera fermée du mercredi 8 mai au vendredi 10 mai inclus.

Le relais emploi itinérant de la Communauté de Communes vous reçoit sans rendez vous selon les lieux de permanences **de 9 h à 12 h 30 et de 13h30 à 16h30.**

St Geniès de Malgoirès – Communauté de communes : *Lundi matin, mardi toute la journée et mercredi matin*
St Mamert du Gard – Centre médico social annexe : *Jeudi matin*
Domessargues – bibliothèque : *Lundi et jeudi après midi*
Possibilité de rendez vous le vendredi .

Sans emploi ou à la recherche d'un emploi n'hésitez pas à utiliser ce dispositif très compétent.

Journée du jeu

Apprenons à jouer ensemble ! C'est l'objectif de cette journée communautaire. Retrouver le plaisir de jouer avec d'autres, accepter de gagner ou de perdre, entre amis ou en famille, un moment de bonheur simple, une envie de partager cette passion du jeu. Voilà le but de cette journée que vous propose la communauté de communes le dimanche 12 mai 2013 à Domessargues tout au long de la journée. Tout est gratuit !

Énigme du mois: Comment peut-on former un carré avec 3 allumettes sans les casser.

La première personne qui viendra donner la réponse à la mairie recevra un cadeau . Pas de réponse par téléphone ou mail.

Réponse de l'énigme d'avril: J'ai « un, neuf, deux » poule. Donc pas de « s » à poule.

Commémoration du 8 mai

La Seconde Guerre mondiale se termine officiellement en Europe le 8 mai 1945, à 23h01, au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée le 7 mai à Reims. Malgré la capitulation de l'Allemagne nazie, son allié le Japon poursuit un combat désespéré contre les Américains dans l'océan Pacifique. Il faudra les deux explosions atomiques de Hiroshima et Nagasaki, les 6 et 9 août 1945, pour le contraindre à capituler, près de quatre mois après l'Allemagne.

Le jour férié du 8 mai a une histoire pleine de rebondissements... La commémoration de la victoire alliée sur l'Allemagne nazie en 1945 a été à l'origine fixée à la date du 8 mai si ce jour était un dimanche, ou sinon au premier dimanche suivant le 8 mai. C'est-à-dire le même jour que la fête traditionnelle de Jeanne d'Arc qui avait délivré Orléans le 8 mai 1429. En 1948, François Mitterrand, alors ministre des anciens combattants, a confirmé le caractère non férié de la célébration du 8 mai 1945. En 1951, le gouvernement a décidé de commémorer la victoire alliée de 1945 le 8 mai sans attendre le dimanche.

À la demande des associations d'anciens combattants, résistants et déportés, la loi du 20 mars 1953 a déclaré le 8 mai jour férié, mais non chômé.

Après le retour au pouvoir du général de Gaulle, le décret du 11 avril 1959 a décidé que le 8 mai ne serait plus férié et qu'il serait célébré le deuxième dimanche du mois. Cette décision qui faisait suite à la suppression de la retraite du combattant, entraîna la protestation des associations d'anciens combattants.

En 1965, le 8 mai a été exceptionnellement et ponctuellement rétabli jour férié à l'occasion du 20ème anniversaire de la victoire alliée. Le décret du 17 janvier 1968 a rétabli la célébration du 8 mai, mais en fin de journée.

En 1975, le président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, a décidé de supprimer la célébration de la victoire alliée de 1945 pour le 8 mai, au nom de la réconciliation franco-allemande, décision qui a provoqué une vive émotion dans le milieu combattant. Le 1er juin 1981, au lendemain de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, le nouveau secrétaire d'État aux anciens combattants a annoncé qu'une loi allait rétablir le 8 mai comme commémoration nationale.

La loi du 23 septembre 1981 a redonné au 8 mai son caractère férié qu'il a conservé depuis. C'est donc pour cette raison (dépêchons-nous avant que ça ne change encore...) que nous nous retrouverons encore cette année autour de notre monument aux morts **mercredi 8 mai à 11h00** pour honorer la mémoire de tous les enfants de notre village qui sont morts au cours de la première et de la seconde guerre mondiale et pour commémorer la victoire sur le nazisme.

Parents, je vous invite à faire participer vos enfants à cette cérémonie. Ils ont eux aussi pour devoir de garder cette mémoire et de perpétuer ce souvenir. Qui d'autre que vous pouvez le faire?

Nous nous retrouverons ensuite au foyer autour d'un apéritif convivial.

BON PLAN

Nouveau à Nîmes: Ouverture d'une vesti-boutique par la Croix-Rouge 16, rue de la placette. On y trouve des vêtements enfants et adultes d'occasion pour un ou deux euros seulement.

Mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Villages fleuris

Depuis 3 ans Moulézan participe au concours annuel des villages fleuris. Jusqu'à présent le village avait obtenu des prix d'encouragement mais cette année (résultat du concours 2012) il a été classé troisième des communes de moins de 1000 habitants. Cela lui a valu d'obtenir un bon d'achat de 400 euros pour se fournir en végétaux... En 2013 la mairie poursuivra ses efforts pour embellir notre village et participera à nouveau au concours. Chacun peut participer en fleurissant sa maison et surtout en respectant les plantations de la commune.

Info élections

Mercredi 17 avril après-midi, l'Assemblée Nationale a définitivement adopté par scrutin public le projet de loi relatif à **l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires**, en modifiant le calendrier électoral. 273 députés ont voté "pour", 247 députés ont voté "contre" et 20 se sont abstenus.

Sous réserve d'approbation par le Conseil Constitutionnel:

Élections municipales de 2014.

- Le scrutin de liste, incluant une part de proportionnelle et une présentation obligatoirement en alternance paritaire des candidat(e)s, s'appliquera dans les communes à partir de 1.000 habitants lors des prochaines élections municipales de mars 2014.
- Dorénavant, les adjoint(e)s, dans ces communes, seront également élus au scrutin de liste et dans le respect des règles de la parité.
- Le nombre de conseillers municipaux ne sera pas réduit, sauf dans les communes de moins de 100 habitants (7 désormais au lieu de 9).
- Pour les communes de plus de 1000 habitants les conseillers communautaires seront élus par fléchage lors du scrutin municipal. La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle sera issue.

Élections départementales de 2015.

- Les conseillers départementaux seront élus en binôme mixte au scrutin majoritaire à deux tours.

Ce nouveau mode de scrutin fera suite à un redécoupage des cantons dont le nombre sera divisé par deux.

Pour Moulézan: La population de notre commune est comptée comme ayant entre 500 et 1000 habitants. Donc son conseil municipal sera composé de 15 membres. La parité n'est pas obligatoire.

Les conseillers communautaires, au nombre de 2, seront désignés lorsque le conseil municipal élu aura nommé le maire et ses adjoints. Normalement ils seront choisis dans l'ordre du tableau: Maire, adjoints, conseillers par âges décroissants.



INFOS MAIRIE

♦ **Chiens 1ère et 2ème catégorie:** Il est rappelé que les propriétaires doivent présenter à la mairie, chaque année, leur attestation d'assurance et leur carnet de vaccination à jour, même si un permis de détention leur a été délivré.

♦ **Cartes d'identité, passeports:** Les délais d'obtention actuels sont de 1 à 2 mois. Ne vous laissez pas surprendre pour les prochaines vacances...

♦ Pour pouvoir voter en 2014 il faudra être **inscrits sur les listes électorales**. Cette formalité doit se faire avant fin 2013. Pensez-y. Vous aurez besoin d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.

♦ Lancement du chantier de la nouvelle **station d'épuration** vendredi 26 avril. Il s'agit de la première réunion avec toutes les personnes concernées par ce projet et en particulier la société ISTEOP qui a été retenue. Vous pouvez visiter leur site internet: <http://www.isteop.fr/>. Les premiers travaux commenceront en mai.

Annuaire, renseignements utiles



Mairie	04 66 77 87 94
Poste Moulézan	04 66 77 66 21
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
Électricien Y. Layez	06 71 56 89 24
Maçon A. Malek	06 68 66 68 25
Plombier Petit	06 61 94 05 09
Clim. Plomb. Pécheral	06 37 71 18 50
École Moulézan	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes Lens-Gardonnenque Pompier	04 66 63 00 80 04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert Samu: Bus STDG	04 66 81 10 33 15 04 66 29 27 29
Crèches-Halte Garderies	
St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
Garderie scolaire Moulézan	04 66 53 07 21
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40
Fourrière SPA	06 83 81 62 08



Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et 14h à 18h
- Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h

Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)

Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:

Lundi: 08h00-10h30 / Mardi: 09h30-12h00

Mercredi: 08h00-10h30 / Jeudi: 09h30-12h00

Vendredi: 08h00-10h30 / Samedi: 08h00-11h30

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 2 mai 2013**. Déposez les devant votre habitation **avant 8h00**.

Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Lingettes: Encore trop de lingettes sont retirées chaque jour du collecteur des eaux usées. Elles détériorent les pompes et entravent le bon fonctionnement de la station d'épuration. **LES LINGETTES DE NETTOYAGE, AUSSI PRATIQUES SOIENT-ELLES, NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉES DANS LES WC.** Merci pour votre collaboration.

Des sachets pour ramasser les crottes de chiens ont été mis en place sur le parking de la mairie et sur la place du Ranquet. Malheureusement, certains ont trouvé judicieux de les éparpiller dans le village. Désormais, les propriétaires de chiens pourront venir récupérer ces sachets à la mairie.

Si vous constatez un problème dans votre quartier n'hésitez pas et ne tardez pas à prévenir la mairie qui s'efforcera d'y remédier le plus rapidement possible:

Sac poubelle non ramassé, réseaux détériorés, éclairage public défectueux, chien ou chat errant, etc...

Carnet

Décès:

• **Dolorès FROGER** (née BOUVELET) décédée le 10 avril 2013, épouse de Laurent FROGER à l'âge de 52 ans.

• **Yvon MAURIN** décédé le 15 avril 2013 époux de Josiane MAURIN (née ZANI) à l'âge de 55 ans.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Un container collecteur de vêtements et de chaussures usagés est à votre disposition sur le parking de la mairie près de la crèche. Il suffit de les rassembler dans un grand sac en plastique. Ils seront recyclés.

Vous pouvez rapporter à la mairie: Piles usagées, ampoules usagées, vieilles radiographies,...etc. Les agents communaux les amèneront à la déchetterie pour vous.

Ce bulletin est aussi le votre. Les personnes qui désirent faire paraître un article ou être insérées dans l'annuaire peuvent le soumettre à la mairie avant la fin de chaque mois.

